

Fête de Pâques le 15 avril

Tous les détails en page 11



3

Informations générales

7

Sécurité civile

9

Environnement

10

Loisirs printemps

11

Événements

*René
Fournier*

Maire
Ville de Carignan



*Lorraine
Moquin*

Conseillère
District 1



*Marcel
Synnott*

Conseiller
District 2



*André
Mylocopos*

Conseiller
District 3



*Diane
Morneau*

Conseillère
District 4



*Patrick
Marquès*

Conseiller
District 5



*Anne
Poussard*

Conseillère
District 6



MOT DU CONSEIL

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Après le verglas et les nombreuses bordées de neige, voici enfin venu le temps de sortir dehors pour faire le plein de lumière. En effet, d'ici quelques semaines, nous serons appelés à faire notre ménage du printemps, à planter nos annuelles et même à remplir nos piscines.

À ces occasions, il est important d'assurer la préservation de l'eau potable, une ressource naturelle des plus précieuses. Qu'elle soit utilisée pour la consommation à la maison, pour l'agriculture, la production d'énergie, les transports ou les loisirs, la valeur de l'eau potable est inestimable. À Carignan, différents moyens sont mis en place pour assurer sa pérennité : nous produisons un rapport annuel sur la gestion de l'eau, nous suivons un programme rigoureux de détection et de réparation des fuites sur le réseau, nous réglémentons les heures d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur et faisons de la sensibilisation pour inciter les citoyens à réaliser des économies d'eau potable dans leur maisonnée.

Bonne nouvelle! La construction des premiers commerces du centre commercial Faubourg Carignan avance à grands pas. Ceux-ci accueilleront leur future clientèle d'ici la fin de l'été. Sans renier les incontournables bienfaits pour la santé financière de notre ville et pour l'accroissement de nos niveaux de services, les avantages liés à ce projet d'envergure dépassent les enjeux reliés à l'accroissement de l'assiette fiscale. Le projet respectera les principes du développement durable en favorisant les transports actifs et collectifs. En effet, le site sera doté de nombreuses allées permettant l'accès piétonnier aux différents commerces. De plus, il sera connecté au réseau de transport en commun puisqu'un débarcadère y sera aménagé. Finalement, les conducteurs de véhicules électriques pourront y recharger leur véhicule grâce à l'implantation de bornes de recharge.

La Ville de Carignan travaille consciencieusement à assurer l'aménagement durable et bien planifié de son territoire en assurant la protection des ressources qui représentent un intérêt écologique fondamental pour les générations actuelles et futures.

Heureux printemps à tous les citoyens de Carignan,

Le Conseil



Direction artistique et textes : Éline Magnan – 450 658-1066
Conception graphique et impression : Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

Infos municipales



SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du Conseil auront lieu les **mardis 4 avril et 2 mai à 20 h** à la salle du Conseil sise au 2555, chemin Bellevue à Carignan (bâtiment situé derrière l'hôtel de ville).

CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés les **14 et 17 avril** à l'occasion du Vendredi saint et du lundi de Pâques, ainsi que le **22 mai** pour la fête des Patriotes.



COLLECTES

Ordures ménagères : Retour des collectes chaque semaine à compter du 1^{er} avril.

Déchets encombrants : Toutes les semaines à compter du 1^{er} avril. Si vos meubles sont en bon état, l'organisme *Meublétout*, situé au 179, boul. Laurier à McMasterville, accepte les dépôts. *Meublétout* offre également un service de cueillette à la maison (450 464-7888).

Résidus verts : Les mercredis 11, 25 avril et 9, 23 mai. Les « résidus verts » sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager. Au printemps, il s'agit de résidus organiques de nettoyage et d'ouverture des jardins, ainsi que de résidus de préparation des semis, de plantation, de déchaumage et de désherbage des terrains. Les contenants que la Ville recommande pour les collectes de résidus verts sont (dans l'ordre) :



1. les sacs de papier écologiques spécialement fabriqués à cet usage et que l'on trouve dans plusieurs commerces;
2. un contenant rigide réutilisable muni de poignées et **sans couvercle**, d'une contenance similaire aux poubelles utilisées pour les ordures ménagères (25 kg pour une collecte manuelle et 90 kg pour une collecte mécanisée (bac roulant);
3. les boîtes de carton, bien qu'elles s'endommagent rapidement sous la pluie;
4. les sacs de plastique.

Résidus domestiques dangereux : Le samedi 13 mai. Les résidus seront ramassés au garage municipal (2555, chemin Bellevue) entre 7 h et 15 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

Résidus acceptés : peinture, colle, vernis, engrais, pesticides, produits de nettoyage, piles,



batteries de voiture, bouteilles acétylène, bonbonnes de propane ou pressurisées, produits contenant de l'acide, du cyanure, du solvant, produits en aérosol ou avec oxydant.

Branches et résidus d'arbre : Le samedi 13 mai. Les branches seront ramassées au garage municipal (2555, chemin Bellevue) entre 7 h et 13 h. Service gratuit sur preuve de résidence.

AGRILE DU FRÊNE

Pas d'abattage entre le 15 mars et le 1^{er} octobre

Pour limiter les foyers d'infestation, il est préférable de circonscrire les activités d'abattage ou d'élagage des frênes à la période d'hivernation de l'insecte, c'est-à-dire entre le 1^{er} octobre et le 15 mars.

Si votre frêne doit être abattu sans délai pour des raisons de sécurité publique, les résidus de bois (billots, branches) doivent être **conservés sur place jusqu'au 1^{er} octobre** pour ensuite être transportés vers un lieu de traitement autorisé (comme le garage municipal) ou **transformés sur place en copeaux** de 2.5 cm X 2.5 cm.

NIDS DE POULE : APPLICATION VOILÀ!

Le dégel printanier crée souvent des fissures ou des trous dans les rues. Dès le début de la fonte, le Service des travaux publics entreprendra une grande **opération de réparation des nids de poule** sur les 92 km de rues asphaltées à Carignan. Cette opération se poursuivra tout au long de l'été.



La Ville de Carignan rappelle à la population qu'elle est inscrite au service de requêtes rapides en ligne : *Voilà!* Cette **application mobile gratuite** et disponible à partir de tous les téléphones intelligents permet de faciliter la circulation d'informations entre le citoyen et la municipalité. En effet, l'application permet au citoyen de signaler une situation « non urgente » sur le territoire, notamment **un lampadaire défectueux**, la



Infos municipales

présence de graffitis ou d'un nid de poule, un bris d'équipement, etc. pour en informer la Ville.

Cette application unique et conviviale permet au citoyen d'effectuer des transactions en ligne 24 h sur 24 h en moins de quelques minutes.

Voilà! est un autre bel exemple de l'utilisation de la technologie au service du citoyen. Grâce à cette plateforme fonctionnelle qui facilite les échanges, Carignan n'échappe pas au concept de ville intelligente et se classe parmi les villes les plus proactives en matière de relation citoyenne.

POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS



Le bac doit être placé à l'intérieur de votre entrée de cour, en bordure de la rue ou du trottoir.

Votre contenant est-il conforme?

- Le poids maximal de tout contenant rempli de déchets et destiné à un service d'enlèvement manuel ne doit pas excéder

25 kg et 90 kg pour une collecte mécanique;

- Les déchets peuvent être déposés dans un contenant d'une capacité de 100 litres, fermé et étanche, fabriqué de métal ou de matière plastique, muni de poignées extérieures, et dont l'ouverture correspond au plus grand diamètre du contenant;
- Les déchets peuvent être déposés dans un sac plastique dont l'épaisseur minimale moyenne est de 0.040 millimètre, bien fermé pour éviter que le contenu ne s'éparpille;
- Les déchets peuvent être déposés à l'intérieur de tout contenant non retournable qui ne laisse échapper aucun déchet solide, notamment une boîte de carton, un contenant de plastique, etc.;
- Les déchets peuvent être déposés dans tout bac roulant ayant un minimum de 240 litres et un maximum de 360 litres de volume, destiné à la collecte mécanique, pouvant contenir un poids maximum de 90 kg et muni de prises européennes telles que IPL ou SSI Schaeffer.

Vous pouvez le sortir la veille de la collecte à partir de 20 heures ou le jour de la collecte avant 7 heures.

INFO-TRAVAUX

Travaux généraux en avril : Balai de rue, travaux de mise en forme et de réparation d'accotement, nivelage et abat-poussière des chemins de pierres (Saint-Joseph et Brunelle), inspection de bornes fontaines, ramassage des déchets dans les fossés, nettoyage des trottoirs et pistes cyclables, inspection des parcs.

Travaux généraux en mai : Finition des travaux (pavage, lignage, marquage) sur le chemin Bellerive à l'intersection de la rue Henriette, à l'intersection de la Grande Allée, ainsi qu'à l'intersection de chemin Salaberry et de la Grande Allée. Inspection et rinçage des points hauts du réseau sanitaire.

Travaux généraux en juin : Réparation de la signalisation routière, entretien des aménagements paysagers, inspection des vannes du réseau d'aqueduc, installation du mobilier urbain et module de jeux dans le parc du Boisé du Parchemin.

Projet Boisé de Carignan (phases 3 et 4) : Travaux de pavage, trottoirs et bordures sur le prolongement du boul. Désourdy jusqu'à l'intersection de la rue Léon-Paré cet été. Travaux de pavage, trottoirs et bordures cet automne sur la rue Léon-Paré.

Rues Charlotte-Dubuc, Étienne-Provost et Ambroise-Joubert (secteur Centre) : Travaux de pavage et pose de bordures d'ici la fin de l'été.

Rues de l'Aigle et de l'Oiselet (secteur Carignan sur le Golf) : Travaux de pavage et pose de bordures prévus cet automne.

Fossé adossé à la rue Liliane Est : Finalisation des travaux amorcés en 2016, après la période de dégel (habituellement vers la mi-mai).

Île Goyer : Finalisation des travaux amorcés en 2016 sur le réseau d'aqueduc, après la période de dégel (habituellement vers la mi-mai).

Parc Boisé du Parchemin : Ensemencement, pose de gazon et plantation d'arbres ce printemps.

RACCORDEMENTS ILLICITES

La Ville s'apprête à mettre en place un programme d'inspection pour trouver les résidences dont la pompe d'assèchement (Sump Pump), le drain français ou les gouttières sont **illégalement** raccordés au réseau d'égout municipal. L'objectif est de protéger la population en évitant les surcharges et les refoulements d'égout.



Règlementation municipale



RÉNOVER SANS PERMIS... EST-CE PERMIS?

Le **permis est obligatoire** si vous prévoyez faire des travaux de rénovation et de construction sur votre propriété, comme par exemple :

- Finition d'un sous-sol;
- Rénovation d'une cuisine;
- **Commerce à la maison;**
- **Création d'un logement (maison intergénérationnelle et studio);**
- Ajout d'un garage;
- Ajout d'un cabanon;
- Installation d'une piscine;
- Installation d'une serre;
- Installation d'un pavillon de jardin;
- Etc.



Assurez-vous en tout temps que les travaux envisagés se font dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nouvelle construction? Un permis délivré à un entrepreneur pour une nouvelle construction n'est pas transférable au propriétaire. Les entrepreneurs déposent les plans généraux pour que toutes les pièces soient incluses au permis, mais le propriétaire occupant qui souhaite finir un sous-sol ou autre, doit présenter une nouvelle demande de permis au Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au préalable.

Permis en ligne

Les demandes de permis pour installer un **cabanon**, une **piscine hors-terre** ou pour **abattre un arbre** peuvent être faites en ligne à villedecarignan.org à la rubrique « Services en ligne ». Comme des délais sont à prévoir pour l'émission des permis, nous vous invitons à ne pas retarder le dépôt de votre demande.



ABRI D'AUTO

Règlement 483

Les propriétaires qui ont bénéficié des avantages d'un abri d'hiver pour automobile ou d'un abri d'hiver pour l'accès au bâtiment principal durant la période hivernale **doivent retirer ces abris avant le 1^{er} mai**. Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende.



ABATTAGE D'ARBRES

Règlement 483

Il est strictement interdit d'abattre un arbre (sain, malade ou dangereux) sans d'abord obtenir un permis (gratuit) délivré par le Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Toute personne qui commet une infraction à cet égard est passible d'une amende de cinq cents dollars (500 \$), à laquelle s'ajoutent d'autres montants déterminés par le type d'infraction. Une personne qui abat des arbres sur une superficie d'un hectare ou plus est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à quinze mille dollars (15 000 \$) pour chaque hectare déboisé. **Les résidus d'un frêne abattu entre le 15 mars et le 1^{er} octobre ne doivent pas être déplacés vers un dépôt ou un site de traitement autorisé, à moins qu'ils soient réduits en copeaux de 2.5. cm X 2.5 cm maximum.** Des sanctions sont prévues (régl. 468-U).

ARROSAGE PLANTES ET PELOUSE

Règlement 390

À partir du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre, et sauf si interdiction totale ou partielle, l'arrosage des plantes et de la pelouse est **permis entre 20 heures et 22 heures** aux conditions suivantes :

- Numéros civiques pairs : les mardis et vendredis
- Numéros civiques impairs : les lundis et jeudis

STATIONNEMENT DE NUIT

Règlement 327

Fin de la période d'interdiction de stationner dans les rues de la municipalité entre 2 h et 7 h du matin à partir du 1^{er} avril.



***Les articles ci-contre n'ont aucune valeur légale. En cas de contradiction entre ces informations et les règlements en vigueur, ces derniers prévalent.**



Sécurité incendie

INCENDIE ET ENFANTS

Informez vos enfants du danger!

Les enfants sont souvent les premières victimes d'un incendie. Il est donc recommandé de prendre le temps de bien leur expliquer le fonctionnement du feu et les dangers qui y sont liés.



Lors d'un incendie, il n'est pas rare que l'enfant, paralysé par la peur, ait le premier réflexe de se cacher dans un placard ou sous un lit au lieu de quitter les lieux pour rejoindre un endroit sécuritaire. Le prévenir des risques liés à ce type de comportement reste encore le meilleur moyen d'éviter qu'une telle situation se produise. Une bonne préparation pourrait sauver la vie de votre enfant s'il se trouve en situation de danger.

Un exercice d'évacuation au cours duquel on laisse l'enfant faire des choix que l'on commente par la suite est également une excellente façon de l'entraîner à prendre les meilleures décisions pour assurer sa sécurité.

FEUX À CIEL OUVERT

La réglementation municipale précise qu'il est strictement interdit de faire des feux à ciel ouvert à Carignan. Seuls les feux effectués **dans un foyer extérieur conforme** aux installations et aux distances minimales sont autorisés. Il est à noter que le règlement sur les nuisances est appliqué par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et non par la Ville.



Sont interdits :

- L'émission d'étincelles ou d'escarbilles provenant d'une cheminée, d'un feu à ciel ouvert ou de toute autre source;
- Le fait de brûler des **feuilles**, des **herbes sèches**, des déchets, des immondices, des ordures, des pneus ou toute autre matière quelconque;
- Le fait d'incommoder le voisinage par la fumée d'un feu;
- Le fait de laisser un feu sans surveillance;
- Le fait de brûler des broussailles ou des branches à l'extérieur d'un foyer ou d'un dispositif sécuritaire pouvant contenir les flammes et les tisons.

FOYERS EXTÉRIEURS

Recommandations importantes

Tout foyer extérieur doit respecter les caractéristiques suivantes :

- Sa structure doit être constituée de pierres, de briques ou d'un métal résistant à la chaleur;
- Il doit être muni d'une cheminée permanente n'excédant pas six pieds et, en tout temps, d'un pare-étincelles;
- Il doit être déposé sur une base incombustible;
- Il est également recommandé d'entreposer les cendres dans un contenant métallique avec couvercle (le feu peut couler sous la cendre durant 72 heures).

Source : Service de sécurité incendie de Chambly

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Entretien

Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur et à l'intérieur du boîtier de l'avertisseur à pile, au moins une fois par année. Dans le cas d'un avertisseur électrique, nettoyez uniquement l'extérieur (ne jamais ouvrir) afin que la poussière ne s'accumule pas sur les capteurs de fumée. Ne peignez jamais votre avertisseur de fumée.



Pile

Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez uniquement le type de pile recommandée par le fabricant et évitez les piles rechargeables.

Source : Ministère de la Sécurité publique



INONDATION OU REFOULEMENT D'ÉGOUT?

Lorsqu'une pluie abondante survient en même temps que la fonte des neiges à la fin de l'hiver, comme ce fut le cas les 25-26 et 27 février dernier, il arrive que la hausse du niveau de l'eau et les embâcles de glace se formant sur la rivière L'Acadie occasionnent l'inondation de routes et de terrains, particulièrement quand le sol est encore gelé. Si l'eau monte sur votre terrain, c'est que vous êtes victime des effets directs d'une inondation.

Par contre, s'il n'y a pas d'eau sur votre terrain et que des eaux usées remontent par le drain de plancher de votre sous-sol, la douche ou la toilette, c'est que vous subissez un refoulement d'égout dû à une obstruction, à des travaux ou à une surcharge du réseau.

Surcharge du réseau?

Le réseau d'égout sanitaire est un système fermé, capable de recevoir les eaux usées domestiques (bain, douche, toilette, évier) de tous les résidents. Théoriquement, le niveau du réseau sanitaire ne devrait pas fluctuer lors de pluies abondantes puisque les eaux de surface ne sont pas recueillies par le réseau sanitaire, mais par le réseau pluvial.

Le problème est que plusieurs citoyens de Carignan raccordent volontairement et illégalement **leurs gouttières, drains français et pompes d'assèchement (Sump Pump) directement au réseau d'égout**. Ainsi, lors de conditions climatiques exceptionnelles le réseau sanitaire subit une lourde pression et se surcharge au point de refouler dans les sous-sols.

Le saviez-vous?

La pompe d'assèchement (Sump Pump) est **obligatoire** pour toute nouvelle résidence construite à Carignan.

RACCORDEMENTS ILLICITES

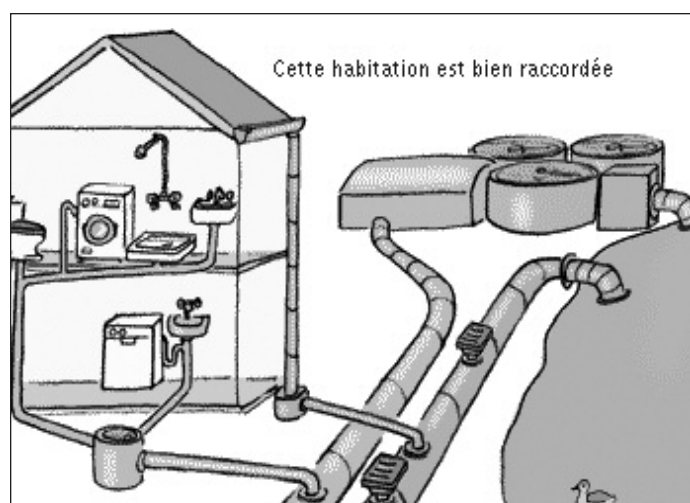
Traitées inutilement à l'usine, ces **eaux de surface ajoutées au volume des eaux usées** occasionnent des coûts opérationnels supplémentaires importants, sans compter les dommages causés aux sinistrés.

Sans l'intervention des citoyens pour cesser le rejet de leurs eaux pluviales dans l'égout municipal, la Ville ne peut garantir la protection des propriétés.

Programme de recherche des raccordements illégaux

En 2017-2018-2019, la Ville de Carignan mettra en place un programme de recherche des branchements illicites sur son territoire, en débutant par les secteurs problématiques que sont l'Île Goyer et le secteur du Domaine.

Si votre pompe d'assèchement (Sump Pump), votre drain français ou vos gouttières sont **illégalement raccordées** au réseau sanitaire municipal, l'inspecteur de la Ville exigera que les correctifs soient apportés dans les meilleurs délais.



COMMENT ÉVITER LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT

Le meilleur outil pour prévenir les refoulements d'égout est l'ajout d'un dispositif anti-refoulement, comme un **clapet antiretour**, à votre résidence. Si ce dernier est entretenu conformément aux directives du fabricant, et ce, régulièrement ou avant une pluie abondante, il se refermera lorsque le niveau des eaux de l'égout municipal atteindra le seuil de surcharge, bloquant ainsi toute entrée d'eaux usées dans votre résidence.

Attention! Lorsque votre clapet antiretour se ferme, **vous ne devez pas tirer la chasse d'eau, prendre une douche ou faire une brassée de lavage**, sans quoi, vos propres eaux usées refouleront à l'intérieur de votre maison.

D'autres mesures existent pour prévenir les refoulements d'égout, comme des alarmes ou détecteurs d'humidité qu'on insère dans le drain de plancher ou dans le drain de la douche au sous-sol et qui avisent le propriétaire lorsque l'eau monte.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Parlons biométhanisation...

Début des collectes – 2018

Nous y mettons
toute notre
énergie!



Gilles Plante, préfet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et maire de McNasterville

Mot du préfet

L'implantation de la collecte des matières organiques est sur une excellente lancée depuis le début de l'année 2017! Avec l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC, la construction du Centre de traitement intégré par biométhanisation, situé à Varennes, est commencée depuis le mois de décembre 2016, la livraison des *Organibacs* est prévue à l'automne 2017 et le début de la collecte des matières organiques devrait débuter dès janvier 2018. Rappelons que ce projet regroupe 27 municipalités de l'est de la couronne sud de Montréal et qu'il permettra à plus de 235 000 citoyens de contribuer à l'amélioration de l'environnement grâce à des gestes simples.

Afin de vous renseigner sur l'ensemble du projet et de la future collecte, des activités d'information et de sensibilisation seront organisées au courant de l'année 2017. Les dates et les lieux vous seront communiqués au moment opportun.



LE COMPOSTAGE

Le compostage est un processus qui permet de décomposer la matière organique pour la transformer en engrais naturel.

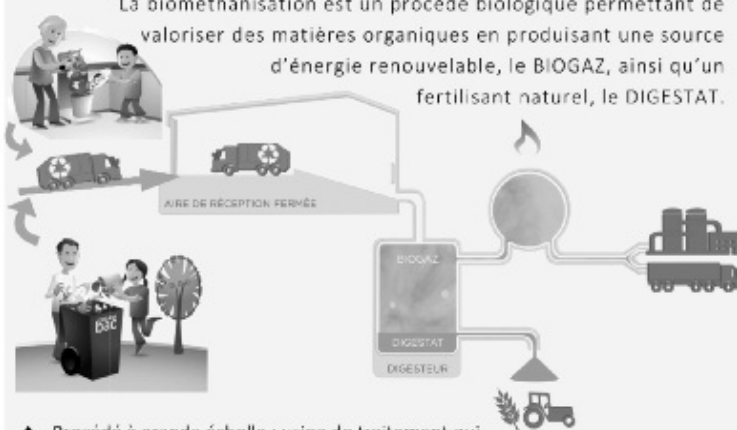


- ◆ Procédé à petite échelle : compostage domestique;
- ◆ Le tri, l'entretien et l'épandage sont du ressort du citoyen;
- ◆ Plusieurs types de matières organiques ne peuvent être déposés dans le bac de compost.

* Pour en savoir davantage sur le compostage domestique, visitez le site de Recyc-Québec.

LA BIOMÉTHANISATION

La biométhanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une source d'énergie renouvelable, le BIOGAZ, ainsi qu'un fertilisant naturel, le DIGESTAT.



- ◆ Procédé à grande échelle : usine de traitement qui desservira hebdomadairement 235 000 citoyens;
- ◆ Seulement le tri est du ressort du citoyen. La collecte, la revalorisation et la redistribution de la matière seront des compétences de la SÉMECS et des MRC;
- ◆ Pratiquement **toutes** les matières organiques sont **acceptées** dans l'*Organibac*.

* Pour en savoir davantage sur la biométhanisation, visitez le site de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

POURQUOI COMPOSTER ET/OU PARTICIPER À LA FUTURE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

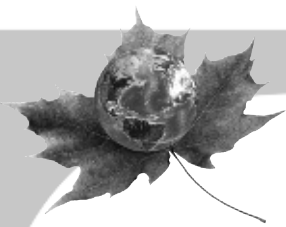
1. Favoriser la réduction des quantités de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement (environ 40 % du contenu total de votre bac de déchets);
2. Permettre de transformer une ressource renouvelable (les matières organiques) en fertilisants et en ressources (biométhanisation seulement);
3. Limiter les émissions de gaz à effet de serre et donc contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

DES QUESTIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

www.mrcvr.ca @ infocollectes@mrcvr.ca
450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636)

La chronique Parlons biométhanisation est réalisée par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.





Environnement

COVOITURAGE

La campagne de sensibilisation tenue du 1^{er} février au 20 mars 2017, initiée par la Ville de Carignan et supportée par ses consœurs Chambly, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand et Richelieu, ainsi que par les députés fédéral et provincial, est désormais achevée. Au total, 300 \$ ont été remis en prix. **La Ville de Carignan remercie tous les participants et s'engage à poursuivre ses efforts** dans les années à venir pour provoquer de réels changements dans les habitudes de transport de ses citoyens.

JOURNÉE DE L'ARBRE

Plantons de nouvelles espèces d'arbres dès maintenant!

Participez à la Journée de l'arbre le **samedi 27 mai de 9 h à 12 h 30** au **Centre multifonctionnel**

afin de profiter de la distribution gratuite de jeunes plants d'arbre pour remplacer vos arbres morts ou malades et pour regarnir le couvert forestier le plus rapidement possible. Diverses essences d'arbre seront disponibles. Une priorité sera accordée aux citoyens qui ont demandé un permis pour l'abattage d'un frêne mort ou malade au cours de l'année.

Les arbres procurent de l'ombre aux résidences, embellissent les communautés, empêchent l'érosion et protègent la biodiversité en procurant de la nourriture et des habitats aux plantes, aux oiseaux et aux animaux. Pensez-y!



Barils de récupération d'eau de pluie

Distribution le samedi 27 mai au Centre multifonctionnel à partir de 9 h.

Quantité limitée. Premier arrivé, premier servi!
30 \$

Preuve de résidence requise.
Limite d'un (1) baril par résidence.



REJET DE DÉTRITUS DANS LES ESPACES VACANTS

Les déchets et résidus de construction ne vont pas dans la nature!

Certaines personnes empruntent les chemins peu habités de Carignan, comme les chemins de la Grande-Ligne, Brunelle, Coteau-de-Trèfle Nord et Sud, et jettent leurs déchets et matériaux de construction en bordure de route. Ces gestes répréhensibles et irrespectueux de la nature sont fortement dénoncés. Nos équipes travaillent d'ailleurs à identifier les contrevenants en collaboration avec la Régie de police intermunicipale de Richelieu-Saint-Laurent.



Dépôt de matériaux secs

Les citoyens de Carignan, Chambly et Richelieu sont invités à déposer leurs matériaux secs (blocs de ciment, pierres, briques, terre, tourbe, carton, résidus verts et matériaux de construction et rénovation) au centre de tri de Conteneurs Rouville inc. situé au 3200, boul. Industriel à Chambly.

JOUR DE LA TERRE

En avril, profitez du Jour de la Terre pour vous informer de nos écogestes récompensés : toilettes à faible consommation d'eau, produits de plomberie économisateurs d'eau, barils de récupération d'eau de pluie, couches lavables.

Tous les détails en ligne à villedecarignan.org à la rubrique Environnement/Subventions





Loisirs - Printemps 2017

Inscrivez-vous aux activités organisées par des partenaires de la Ville en communiquant directement avec eux. Vous trouverez tous les détails sur le site internet à villedecarignan.org sous la rubrique **Programme de loisirs**.

DANSE AVEC LUCIE (450 447-7396 ou llapointe32@videotron.ca)

Danse en ligne (débutants)	4 avril au 30 mai	Mardi - 13 h à 14 h	5 \$ / cours	Centre multifonctionnel
Danse en ligne (intermédiaires)	4 avril au 30 mai	Mardi - 14 h 15 à 15 h 15	5 \$ / cours	Centre multifonctionnel
Pratiques	7 avril au 19 mai	Vendredi - 19 h 30 à 22 h	8 \$ / pratique	Centre multifonctionnel
Danses sociales et latines	23 et 30 avril 7, 14, 21 et 28 mai	Dimanche - 19 h à 20 h	90 \$ / couple ou 60 \$ / personne	Centre multifonctionnel

GYM RICHELIEU (gymrichelieu.com ou information@gymrichelieu.com)

Gymnastique pour filles et garçons	15 avril au 17 juin			3600, 1 ^e Rue (Porte 50) Saint-Hubert
------------------------------------	---------------------	--	--	---

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AVEC NANCY (514 827-5115 Inscription les 27, 29 et 30 mars)

Rabais de 15 % sur 2^e cours

Piyo Live	3 avril au 19 juin	Lundi - 18 h 30 à 19 h 20	145 \$	École du Parchemin
Pound Rock Out Work Out	3 avril au 19 juin	Lundi - 19 h 30 à 20 h 20	145 \$	École du Parchemin
Insanity Live	4 avril au 20 juin	Mardi - 18 h 30 à 19 h 25	145 \$	École du Parchemin
Bootcamp	5 avril au 21 juin	Mercredi - 19 h à 19 h 55	145 \$	École Carignan-Salières
Zumba	6 avril au 22 juin	Jeudi - 18 h 30 à 19 h 25	110 \$	Centre multifonctionnel
Metafit	6 avril au 22 juin	Jeudi - 19 h 45 à 20 h 15	120 \$	Centre multifonctionnel
Surfset	8 avril au 24 juin	Samedi - 10 h à 10 h 55	180 \$	Centre multifonctionnel

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AVEC STÉPHANIE (514 923-5355 ou zumba_fanny@outlook.com)

250 \$ cours illimités

Pound Fitness	4 avril au 20 juin	Mardi - 19 h à 19 h 45	120 \$	École Carignan-Salières
Zumba Fitness	6 avril au 22 juin 8 avril au 24 juin	Jeudi - 19 h à 20 h Samedi - 10 h à 11 h	100 \$ 100 \$	École du Parchemin École du Parchemin

TANT-DANSE DE L'ÂME (450 708-2137 ou tant-danse.com) *Promotion 160 \$ cours illimités, sauf yoga rondeurs*

Piyo Live	17 avril au 12 juin	Lundi - 18 h 20 à 19 h 20	110 \$	Centre multifonctionnel
Duo yoga et méditation guidée	17 avril au 12 juin	Lundi - 19 h 30 à 20 h 30	110 \$	Centre multifonctionnel
Yoga rondeurs et spécialités	19 avril au 14 juin	Mercredi - 18 h 15 à 19 h 15 ou 19 h 30 à 20 h 30	140 \$	Centre multifonctionnel

ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAEKWONDO MONTÉRÉGIE (450 442-1926 ou info@samguk.ca ou www.samguk.ca)

Mise en forme martiale, niveau 1 (50 ans et plus)	13 avril au 13 juin	Mardi et jeudi 10 h 30 à 11 h 30	99 \$	Centre multifonctionnel
Taekwondo niveau 1 (50 ans et plus)	13 avril au 13 juin	Mardi et jeudi 10 h 30 à 11 h 30	99 \$	Centre multifonctionnel
Dragons blancs (6 à 12 ans)	13 avril au 13 juin	Mardi et jeudi 15 h 30 à 16 h 30	119 \$ (2x semaine)	Centre multifonctionnel
Dragons blancs (4 et 5 ans)	13 avril au 13 juin	Mardi et jeudi - 16 h 30 à 17 h	39 \$	Centre multifonctionnel

CORPS DE CADETS 2793 DE CHAMBLY (450 447-7588 ou 2793@cadets.gc.ca)

Biathlon, tir à la carabine, activités sportives, activités de plein air, musique, activités communautaires et civiques, camps d'été	Printemps 2017	Les samedis 9 h à 16 h	Gratuit	1500, Bourgogne à Chambly
--	----------------	---------------------------	---------	------------------------------

Événements



FÊTE DE PÂQUES : BINGO!

Le **samedi 15 avril**, la Ville de Carignan célèbre Pâques et l'arrivée du printemps. Événement tenu au Centre multifonctionnel de 13 h à 17 h.

- Bingo chocolaté pour la famille!
- Défi d'hébertisme (5 ans et +)
- Structures gonflables
- Maquilleurs sur place

La Fête aura lieu beau temps, mauvais temps!



DÉFI CARIGNAN : COURSES DE 1 KM, 5 KM ET 10 KM



Le **samedi 6 mai**, la Ville de Carignan renouvellera son rendez-vous pour les citoyens qui souhaitent adopter de saines habitudes de vie. Inscrivez-vous **dès maintenant** en famille, en solo, en couple ou entre amis. L'important est de bouger!

Le départ des courses se fera au **rond-point de la rue de l'École** (devant l'école Carignan-Salières située au 1551, rue de l'École).

Les courses seront chronométrées par Quidchromo. Une puce et un dossard seront remis aux participants au Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) au plus tard 30 minutes avant le départ des courses.

Un réchauffement dynamique sera également offert aux participants 15 minutes avant le début des courses. Des prix de présence, une collation d'après course, un service de support médical, un vestiaire surveillé, des toilettes et des points d'eau sur le parcours sont prévus.

Inscrivez-vous dès maintenant et procurez-vous le Guide du coureur à l'adresse inscriptionenligne.ca/defi-carignan. Attention les places sont limitées. Informations supplémentaires au 450 658-1066 poste 6.

Inscription des résidents

10 km	Départ à 9 h	10 \$ (13 à 17 ans) 15 \$ (adultes)
5 km	Départ à 9 h	5 \$ (17 ans et moins) 10 \$ (adultes)
1 km	Départ à 11 h 15	5 \$ (12 ans et moins)

Inscription des non-résidents

10 km	Départ à 9 h	12.50 \$ (13 à 17 ans) 18.75 \$ (adultes)
5 km	Départ à 9 h	6.25 \$ (17 ans et moins) 12.50 \$ (adultes)
1 km	Départ à 11 h 15	6.25 \$ (12 ans et moins)

Inscriptions sur place, s'il reste de la place (argent comptant seulement) :

10 km : 20 \$ 5 km : 15 \$ 1 km : 10 \$





Événements



Organisées par et pour les citoyens!

Planifiez un grand rassemblement avec vos voisins et festoyez dans la communauté! Votre fête de quartier peut être tenue dans un parc municipal (alcool interdit) ou dans une rue près de chez vous durant la saison printanière ou estivale. Seule contrainte, le lieu doit être public.

Si vous inscrivez votre projet **avant le 1^{er} mai**, la Ville sera en mesure de vous aider à financer une partie de vos dépenses et de vous prêter le matériel requis (tentes, mobilier, etc.) le jour de votre événement.

Trouvez toutes les informations sur notre site web à **villedecarignan.org**. Inscrivez-vous en composant le 450 658-1066 poste 6.



L'HEURE DU CONTE

Ce printemps, les tout-petits et leur famille seront invités à assister à des Heures du conte animées par de nouveaux personnages loufoques et attachants. Ceux-ci raconteront des histoires merveilleuses et débordantes d'imagination.

Décor, musique et déguisements seront au rendez-vous pour rendre l'expérience encore plus réelle.

Samedi 8 avril : « Un mystère pour Mijanou-Lapin »

Samedi 27 mai : « Printemps »

- Où : Centre multifonctionnel
- Heure : 10 h à 11 h

Inscription en ligne à **villedecarignan.org**.

CAMPS DE JOUR

Le dépliant de la programmation détaillée des camps de jour sera distribué à la fin du mois de mars par la poste. Les informations seront également accessibles sur le site web de la municipalité à **villedecarignan.org**.

La période d'inscription pour les résidents débutera le 29 avril à 10 h en ligne et au Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École) et le 8 mai pour les non-résidents.

Nouveauté! Camps spécial « Soccer fitness »!

Offre d'un camp de jour spécialisé du 3 au 21 juillet à l'école du Parchemin. Tous les détails sont inclus au dépliant.



JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE

Rencontre avec Anne Robillard, l'auteure des séries légendaires *Les Chevaliers d'Émeraude* et leur suite *Les Héritiers d'Enkidiev*, se déroulant dans le monde magique du continent Enkidiev. Anne Robillard a aussi publié plusieurs livres compagnons sur ces univers merveilleux, dont la série-culte *A.N.G.E.*, sans oublier *Les ailes*



d'Alexanne, Terra Wilder, Les Cordes de cristal.



Rencontrez Anne Robillard le **dimanche 23 avril de 15 h à 17 h** au Centre multifonctionnel de Carignan (1555, rue de l'École).

L'auteure fera tirer deux livres parmi les personnes présentes. Inscription en ligne obligatoire à **villedecarignan.org** pour participer au tirage.

Événements

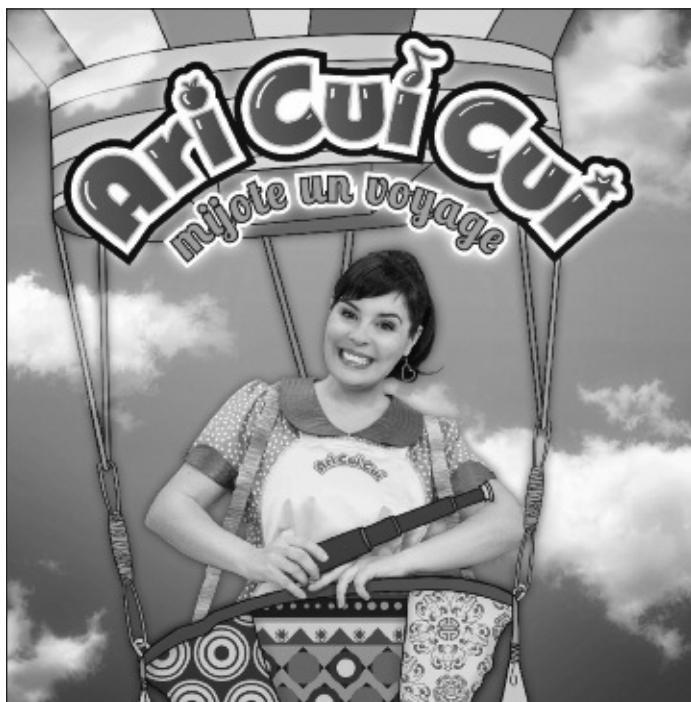


JOURNÉE DE LA FAMILLE

Le **samedi 13 mai** au Centre multifonctionnel et dans la cour de l'école Carignan-Salières de 13 h à 17 h.

À 13 h 30 : Spectacle « Ari Cui Cui mijote un voyage! ».

Inscription obligatoire à villedecarignan.org.



Kiosques des organismes : Pour tout savoir sur les activités et services offerts à Carignan!

Structures gonflables extérieurs, escalade, collation santé

Animation spéciale « Les pirates du 7^e continent » : Des pirates équipés de leurs outils et de leurs « peaux de serpents » (chambres à air usagées de vélo) rapportées de leur voyage sur le 7^e continent, guideront petits et grands dans la confection d'un accessoire « pirate » de leur choix. Cette activité permettra à chaque participant de réaliser une création avec laquelle il pourra repartir. Cette expérience permettra de découvrir qu'avec un peu de créativité, un déchet peut devenir un trésor insoupçonné...!



BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Le projet écoresponsable d'échange de livres est apprécié!

Fort du succès de son projet-pilote l'an dernier, la Ville ajoutera quelques nouvelles boîtes de livres supplémentaires sur le territoire pour en faire profiter le plus grand nombre de quartiers possibles.

Les emplacements :

Croque-livre pour les enfants de 0 à 12 ans

- Centre multifonctionnel
- Parc de la Plume-Magique

Boîtes de livres pour adultes

- Site des boîtes postales de l'île aux Lièvres
- Parc Genest
- Parc Rémy-Nolet
- Centre multifonctionnel
- Parc de la Plume-Magique



Comment ça fonctionne?

Laissez un livre qui vous a plu et dont vous ne vous servez plus dans la boîte, et en échange, prenez-en un nouveau. Vous pourrez en faire la lecture, le rapporter et profitez ensuite de la lecture d'un autre livre. La nature des livres déposés dans la boîte peut varier (roman, poésie, recettes, réflexion personnelle, bandes-dessinées, etc.). **Il s'agit d'un service gratuit et qui ne requiert aucune inscription.**

Vous pouvez également partager vos livres usagers en bon état avec la communauté en déposant ceux-ci à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture. Nous nous assurerons de les distribuer équitablement à travers le réseau.

VENTES-DÉBARRAS

Les fins de semaine du **20-21 mai** et du **26-27 août** auront lieu les rallyes traditionnels des ventes-débarras sur tout le territoire de Carignan. Pour ces occasions uniques, le permis ne sera pas obligatoire.



Publicité

Annoncez votre vente sur le site web de la Ville en transmettant l'adresse de votre domicile à loisirs@villedecarignan.org.



Vie communautaire



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE

La Société d'Horticulture et d'Écologie de Chambly, Richelieu et Carignan est un organisme qui s'adresse à tous les amoureux de l'horticulture. Les activités de la Société permettent d'approfondir vos connaissances et d'échanger avec d'autres passionnés d'horticulture. Pour de plus amples informations sur la programmation de la Société et pour être informés des ressources en horticulture, consultez notre site shecrc.com. Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook au [facebook/shecrc](https://www.facebook.com/shecrc).

Mardi 11 avril

Contrôle biologique des insectes et maladies au potager

Conférencière : Micheline Lévesque

Mardi 9 mai

Les clématites

Conférencière : Caroline Giroux

Les conférences ont lieu à l'École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard, Chambly). Membre : gratuit. Non membre : 10 \$.

Source : Société d'horticulture et d'écologie Chambly-Richelieu-Carignan
shecrc.info • 450 658-7178



MAISON DES JEUNES

Service de formation « Gardiens avertis » certifié par la Croix-Rouge canadienne pour les jeunes de 11 ans et plus. Inscription sur place (coût 50 \$).

Danses thématiques pour les jeunes de 10 à 13 ans

Le dernier vendredi de chaque mois durant la période scolaire de 18 h à 22 h. Casse-croûte et animation sur place (admission 5 \$).

Service d'aide aux devoirs (niveau secondaire)

Mathématiques, anglais, français, univers social. Les mardis, mercredis, jeudis de 14 h 40 à 16 h 30 (carte de membre obligatoire 30 \$).

Service de dîners offerts aux jeunes qui fréquentent l'École secondaire de Chambly

Du mardi au vendredi de 10 h 50 à 11 h 50, les écoliers peuvent apporter leur lunch ou manger gratuitement une soupe, biscottes et dessert (carte de membre obligatoire 30 \$).

Activités récréatives, sportives ainsi que différents ateliers préventifs, éducatifs et créatifs (12 à 17 ans)

Mardi de 16 h 30 à 18 h. Mercredi et jeudi de 16 h 30 à 19 h. Vendredi de 14 h 30 à 20 h. L'horaire peut varier selon les activités de jour ou de soir (carte de membre obligatoire 30 \$).

Source : Maison des jeunes (Centre Amitié Jeunesse)
505, boul. Brassard à Chambly
mdj_caj@bellnet.ca • 450 658-6810



FADOQ (CLUB DES AÎNÉS)

Activités régulières

Billard (lundi au samedi), bingo (jeudi), cours de danses en ligne et sociales (lundi au mercredi), crible (lundi), échecs (mercredi), « Entre femmes » (dimanche), palet (lundi et mercredi), quilles virtuelles (mardi), « Vie active » (mercredi et vendredi), Whist militaire (mardi).

Activités spéciales

Tournoi de Whist militaire le dimanche 23 avril à 13 h 30 (438 491-5254)

Souper dansant FADOQ le samedi 22 avril à 18 h (450 447-7758)

Soirée de danse en ligne les vendredis 7 et 28 avril, 5-12 et 29 mai à 19 h (450 447-5550)

Jeux des Aînés du 1^{er} au 17 mai

Bal de fin d'année le samedi 6 mai à 17 h 30 (450 447-7396)

Assemblée générale annuelle le mardi 23 mai à 13 h 30 (450 447-5550)

Tournoi d'échecs les 13, 19-20 et 21 mai

Soirée dansante FADOQ le samedi 27 mai à 19 h 30

Source : Club FADOQ du bassin de Chambly
1390, avenue Bourgogne à Chambly
fadoqchambly.org • 450 447-5550

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD

Magasin d'économie familiale : Le magasin Coup de Pouce est ouvert à la population du lundi au vendredi

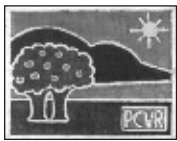
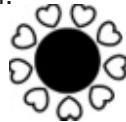
Vie communautaire



de 9 h à 16 h et tous les premiers samedis du mois de 9 h à 12 h. Spéciaux : 0.50 \$ par vêtement les jeudis et 5 \$ pour un sac vert (manteaux exclus) les premiers samedis du mois.

Toats et café : Toasts et café, c'est pour tous... et c'est plus qu'un simple petit déjeuner gratuit. Oubliez tracas, problèmes et isolement. Ambiance chaleureuse, discrétion et confidentialité. Rencontrez des gens aimables, comme vous. Conférenciers invités. Rencontres tous les deux (2) mardis de 9 h à 11 h. Prochaines dates : 4-18 avril et 2-16 et 30 mai.

Source : Centre de Bénévolat de la Rive-Sud
1410, avenue de Salaberry à Chambly
450 658-4325



PARRAINAGE CIVIQUE VALLÉE-DU-RICHELIEU

Depuis 35 ans, le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu œuvre dans la communauté en favorisant l'intégration sociale de personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme, principalement par le jumelage avec un citoyen bénévole.

Soirée-casino bénéfice

Pour une deuxième année consécutive, le PCVR tiendra une soirée-casino bénéfice **le samedi 13 mai à 19 h** au 99, rue du Centre civique à Mont-Saint-Hilaire (salle La Nature en mouvement de l'édifice Jordi-Bonet). Coût du billet : 35 \$ (disponibles dès maintenant) qui donne droit à 5 000 \$ en jetons. Musique, animation et beaucoup de beaux prix de participation.

Source : Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu
pcvr.ca ou info@pcvr.ca • 1 877 464-7287



AINSI SOIT-ELLE

Ainsi soit-elle est un lieu d'accueil privilégié pour les femmes, une alternative à l'isolement, un lieu d'échanges chaleureux où l'écoute, le respect et la confidentialité sont de mise. C'est un lieu pour tisser des liens, pour apprendre à mieux se connaître, à s'affirmer, à développer une confiance en soi et une solidarité entre chacune.

Le Centre offre des services d'écoute, de relation d'aide, de références, de prêt de livres, des conférences, des ateliers de formation, etc. Le Centre est là pour supporter les femmes des municipalités environnantes qui vivent ou non des problématiques économiques, familiales ou sociales.

Inscription obligatoire au 450 447-3576. Consultez notre programmation en ligne ou rencontrez-nous sur place le lundi de 8 h 30 à 16 h 30, le mardi de 13 h

à 16 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 10 h à 16 h 30.

Source : Ainsi soit-elle
646, rue Saint-René à Chambly
ainsisoitelle.org • 450 447-3576



CENTRE COMMUNAUTAIRE

ENTRAIDE PLUS

L'Entraide Plus est un organisme à but non lucratif servant de centre d'activités de jour aux **ainés et aidants naturels** afin de prolonger le maintien à domicile des personnes de 50 ans et plus. Notre organisme s'adresse à toute la population vieillissante sans restrictions, peu importe le revenu. La mission première est de briser l'isolement.

Un calendrier mensuel d'activités gratuites ou à faible coût est disponible : couture, tricot, conférences, tai-chi, peinture, danse sociale, sorties, etc.

Resto-entre : Tous les midis du lundi au vendredi de 11 h à 13 h. Coût : 6 \$ ou 7 \$ membres ou non

Souper Cuisse-tôt : À partir du 4 mai les jeudis soirs : 17 h à 19 h. Coût : 7 \$ ou 8 \$ membres ou non

Préparation de plats congelés : Plats à emporter ou livrés à domicile du lundi au jeudi de 9 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 13 h. Coûts de 3 à 8 \$. Prix sujets à changement.

Sortie de magasinage au centre commercial, location de salle ou camionnette

Soutien aux aidants naturels : En collaboration avec le CLSC, nous offrons un service de répit GRATUIT aux aidants naturels. Disponibilité de halte répit au Centre (6 h/jour) ou à domicile (3 h/semaine). L'aidant peut ainsi se ressourcer ou vaquer à ses occupations. Nous proposons des activités stimulantes et adaptées pour vos proches.

Source : Entraide Plus
2437, rue Bourgogne à Chambly
entraideplus.org • 450 658-4469



CHEVALIERS DE COLOMB

Les activités organisées par le Conseil 6148 révérends Léo Foster pour les mois d'avril et de mai sont :

Whist militaire : Le mercredi 5 avril à 13 h 30

Brunchs des Chevaliers : Le mercredi 19 avril à 8 h 30

Quilles : Le samedi 22 avril à 19 h

Souper spaghetti : Le samedi 29 avril à 17 h 30 (au profit de l'organisme la Corne d'Abondance)

Toutes les activités (sauf les quilles) ont lieu au sous-sol de l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie, situé au 2390, rue Bourgogne à Chambly.

Source : Chevaliers de Colomb Carignan-Chambly
2390, rue Bourgogne à Chambly
chevaliersdecolomb.com • 450 658-4491

JOURNÉE DE L'ARBRE LE 27 MAI

Distribution gratuite de jeunes plants d'arbre. Priorité aux citoyens qui ont demandé un permis pour l'abattage d'un frêne durant l'année.

Tous les détails en page 9



Défi Santé
5 30 Équilibre



DÉFI SANTÉ DU 30 MARS AU 10 MAI

Le Défi Santé, c'est poser des gestes simples pendant 6 semaines pour atteindre 3 objectifs :

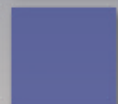
1. Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
2. Bouger au moins 30 minutes par jour
3. Prendre au moins une pause par jour

Ville de Carignan



Conseil

450 658-1066 poste 4



Finances

450 658-1066 poste 3



Greffe

450 658-1066 poste 4



Communications

450 658-1066 poste 8



Régie intermunicipale de police

1 888 678-7000



Direction générale

450 658-1066 poste 5



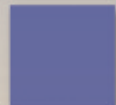
Urbanisme et aménagement du territoire

450 658-1066 poste 1



Travaux publics, génie et infrastructures

450 658-1066 poste 2



Loisirs

450 658-1066 poste 6



Incendie

450 658-8788

En dehors des heures d'ouverture des services, tout appel nécessitant une INTERVENTION RAPIDE DE NATURE TECHNIQUE (aqueduc-égout) doit être acheminé à la Régie intermunicipale de police au 1 888 678-7000.

POUR LES APPELS D'URGENCE, EN TOUT TEMPS, FAITES LE 911



Ville de Carignan

2555, chemin Bellevue
Carignan (Québec) J3L 6G8
Téléphone 450 658-1066
Télécopieur 450 658-2676
info@villedecarignan.org
www.villedecarignan.org

www.villedecarignan.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

Conception et impression:



Les Publications Municipales
1-877-553-1955